
Ordre du jour

Cote du document: EB 2023/140/R.1/Rev.2

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 11 décembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA
Bureau de la Secrétaire
courriel: c.tenhav@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
Bureau de la Secrétaire
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à igmr@ifad.org.

Ordre du jour de la cent quarantième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent quarantième session du Conseil d'administration se tiendra les lundi 11 et mardi 12 décembre au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu le lundi 11 décembre de 9 h 30 à 17 h 30, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30, et le mardi 12 décembre de 9 h 30 à 13 heures. Chaque délégation disposera d'un siège à la table de conférence et d'un autre, placé derrière celui-ci, où prendront respectivement place la représentante ou le représentant au Conseil d'administration et sa conseillère ou son conseiller. Les représentantes et représentants ne siégeant pas en plénière pourront suivre les débats dans la salle Ovale. Ils pourront aussi suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom.

2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés comme suit:

- I. Points pour examen en séance
- II. Points mis en ligne pour information

3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

Points pour examen en séance (section I)

4. Les points dont l'examen est prévu en séance sont énumérés à la section I, y compris les points soumis à la procédure d'approbation en bloc. Au début de la session et après l'adoption de l'ordre du jour, la présidente ou le président demandera l'approbation ou la confirmation en bloc de ces points. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en séance si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Points mis en ligne pour information (section II)

5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en séance que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

6. L'ordre du jour ne suit pas nécessairement l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.

7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en séance.

Ordre du jour

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2023/140/R.1/Rev.1) [A]

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc

a) Questions opérationnelles [A]

- i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration
 - b. Afrique orientale et australe
 - i) **Mozambique** – Projet de renforcement de la résilience de la pêche artisanale (PROPEIXE) (EB 2023/140/R.4 + Add.1 + Sup.1)
 - c. Amérique latine et Caraïbes
 - i) **El Salvador** – Programme pour le développement économique durable et inclusif favorisant une nutrition de qualité des zones rurales d'El Salvador (Rural Adelante 2.0) (EB 2023/140/R.5 + Sup.1)
 - d. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - i) **Somalie** – Programme pour la résilience des moyens d'existence en milieu rural (RLRP) (EB 2023/140/R.6 + Sup.1)
 - e. Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) **République centrafricaine** – Projet d'appui à l'élevage et à la jeunesse (LYSP) (EB 2023/140/R.7 + Sup.1)

b) Questions institutionnelles [C]

- i. **Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2024** (EB 2023/140/R.8)

c) Questions financières [A]

- i. **Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA** (EB 2023/140/R.9 + Add.1 + Add.2 + Corr.1)
- ii. **Ressources disponibles pour engagement** (EB 2023/140/R.10)
- iii. **Lutte contre la criminalité financière et activités de contrôle**
 - a. **Modifications à apporter au Cadre de contrôle interne** (EB 2023/140/R.11)
 - b. **Modifications à apporter à la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme** (EB 2023/140/R.12 + Corr.1)

d) Gouvernance [A]

- i. **Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration prévues en 2025** (EB 2023/140/R.13)

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Partenariats stratégiques (EB 2023/140/R.14) [E]

5. Questions institutionnelles

- a) **Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, perspectives budgétaires pour 2025-2026 et budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE, le SAFP et le MARE** (EB 2023/140/R.15 + Add.1 + EB 2023/140/R.16) **[A]**
- b) **Informations actualisées sur la décentralisation du FIDA** (EB 2023/140/R.17) **[E]**
- c) **Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: rapport d'achèvement** (EB 2023/140/R.18) **[E]**
- d) **Rôle de supervision afférent à la fonction de déontologie au FIDA** (EB 2023/140/R.19 + Corr.1) **[C/A]**

6. Gouvernance [A]

- a) **Rapport et recommandations issues de l'examen par le Bureau du Conseil des gouverneurs des pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA** (EB 2023/140/R.20)
- b) **Demandes d'admission en qualité de Membres non originaires** (EB 2023/140/R.21 + EB 2023/140/R.31)

15. Questions opérationnelles [A]

- a) Proposition de projet et de programme soumise à l'attention du Conseil d'administration
 - i. Afrique orientale et australe
 - a. **Malawi** - Programme de production agricole durable – Phase II (SAPP II) (EB 2023/140/R.3 + Sup.1)

7. Questions diverses [I]

- a) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM)
- b) Rapport oral sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2023 en Ouganda

II. Points présentés pour information

8. Rapports des organes subsidiaires

- a) Procès-verbal de la cent vingt-troisième session du Comité de l'évaluation (EB 2023/140/R.22)
- b) Compte rendu de la troisième session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2023/140/R.23)
- c) Procès-verbal de la cent soixante et onzième réunion du Comité d'audit (EB 2023/140/R.24)

9. Rapport sur la gestion actif-passif jusqu'au 30 juin 2023 (EB 2023/140/R.25)

10. Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration (EB 2023/140/R.26)

11. Programme provisoire des activités de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs (EB 2023/140/R.27)

12. Mémoire d'accord entre la Clinton Global Initiative de la Fondation Bill, Hillary and Chelsea Clinton et le FIDA (EB 2023/140/R.28)

13. Gestion financière des projets: Rapport de situation annuel comprenant l'examen du Cadre conceptuel relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA (EB 2023/140/R.29)

14. Avant-projet d'ordre du jour provisoire de la cent quarante et unième et la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration (EB 2023/140/R.30)

III. Notes d'information

D'autres documents ont été mis en ligne sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).

Ordre du jour annoté

Annotations

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour provisoire figure dans le présent document.

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc

Comme suite à l'approbation par le Conseil d'administration, à sa cent trente-huitième session, de la proposition tendant à ce que certains documents lui soient présentés en bloc, les documents ci-après sont soumis à son attention au titre de ladite procédure:

a) Questions opérationnelles [A]

i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

b. Afrique orientale et australe

i) **Mozambique** – Projet de renforcement de la résilience de la pêche artisanale (PROPEIXE)

Institution initiatrice: FIDA

Durée du projet: 7 ans

Coût total du projet: 63,4 millions d'USD

Montant du don du FIDA (CSD): 29,3 millions d'USD

Cofinanceurs:

Fonds pour l'environnement mondial: 8,9 millions d'USD

Agence norvégienne de coopération pour le développement: 3,0 millions d'USD

État: 3,4 millions d'USD

Bénéficiaires: 2,2 millions d'USD

Secteur privé: 5,5 millions d'USD

Déficit de financement: 11,1 millions d'USD

Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

c. Amérique latine et Caraïbes

i) **El Salvador** – Programme pour le développement économique durable et inclusif favorisant une nutrition de qualité des zones rurales d'El Salvador (Rural Adelante 2.0)

Institution initiatrice: FIDA

Durée du programme: 8 ans

Coût total du programme: 87,39 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA: 11,80 millions d'USD

Cofinanceurs:

Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP): 30,00 millions d'USD

État: 20,00 millions d'USD

Bénéficiaires: 6,09 millions d'USD

Déficit de financement: 19,50 millions d'USD
L'octroi d'un prêt à des conditions ordinaires est recommandé.

d. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) **Somalie** – Programme pour la résilience des moyens d'existence en milieu rural (RLRP)

Institution initiatrice: FIDA

Durée du programme: 8 ans

Coût total du programme: 31,22 millions d'USD

Montant du don du FIDA (CSD): 11,60 millions d'USD

Cofinanceurs:

État: 2,7 millions d'USD

Bénéficiaires: 3,0 millions d'USD

Déficit de financement: 13,92 millions d'USD

Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorable et classé dans la catégorie des pays en situation de surendettement.

e. Afrique de l'Ouest et du Centre

i) **République centrafricaine** – Projet d'appui à l'élevage et à la jeunesse (LYSP)

Institution initiatrice: FIDA

Durée du projet: 7 ans

Coût total du projet: 36,94 millions d'USD

Montant du don du FIDA (CSD): 18,18 millions d'USD

Cofinanceurs:

Fonds pour l'environnement mondial: 8,93 millions d'USD

État: 5,77 millions d'USD

Bénéficiaires: 1,16 million d'USD

Institutions de financement partenaires locales:
2,90 millions d'USD

Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

b) Questions institutionnelles [C]

i. **Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2024**

Le document, qui présente le plan de travail de 2024 pour les activités d'audit interne et d'enquête au FIDA, approuvé par le Président, est soumis au Conseil d'administration pour confirmation.

c) Questions financières [A]

i. **Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA**

Conformément à l'Exposé de la Politique de placement (ExPP) du FIDA (EB 2011/104/R.43), « le Conseil d'administration examine annuellement la pertinence de l'ExPP à sa dernière session de chaque année civile, sur la base d'un rapport qui lui est soumis par le Président ». L'examen annuel, soumis au Conseil d'administration pour approbation, fait le point sur la mise en œuvre de la politique. Ainsi

que le Comité d'audit l'a demandé à sa cent vingt-cinquième réunion, en novembre 2012, l'ExPP sera assorti, pour information, du Cadre de contrôle des placements du FIDA (EB 2023/140/R.9/Add.1). Comme l'a suggéré le Conseil d'administration pour faciliter l'examen, le document EB 2023/140/R.9/Add.2 récapitule les changements qu'il est proposé d'apporter à l'Exposé de la Politique de placement et au cadre de contrôle.

ii. **Ressources disponibles pour engagement**

Le document présente des informations sur le niveau des ressources disponibles pour engagement à l'appui du programme de travail du FIDA pour 2024, sur la base du principe du flux de trésorerie durable.

iii. **Lutte contre la criminalité financière et activités de contrôle**

a. **Modifications à apporter au Cadre de contrôle interne**

À la suite de l'examen du Cadre de contrôle interne ([EB 2019/127/R.39](#)) approuvé par le Conseil d'administration en 2019, ce document présente les modifications qu'il est proposé d'apporter au cadre, pour approbation par le Conseil d'administration.

b. **Modifications à apporter à la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**

À la suite de l'examen de la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ([EB 2019/128/R.41/Rev.1](#)) approuvée par le Conseil d'administration en 2019, ce document, assorti d'un rectificatif, présente les modifications qu'il est proposé d'apporter à la politique, pour approbation par le Conseil d'administration.

d) **Gouvernance [A]**

i. **Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2025**

Ce document contient les dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2025.

4. **Débat stratégique avec le Président du FIDA – Partenariats stratégiques [E]**

Ce débat portera sur les partenariats et la façon dont le FIDA peut s'en servir pour obtenir un impact plus important aux niveaux stratégique, financier et opérationnel. Les observations des États membres guideront les priorités qui seront définies par le Fonds en matière de partenariats afin de répondre aux nouveaux défis et de mettre à profit les occasions qui s'offriront à lui.

5. **Questions institutionnelles**

a) **Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, perspectives budgétaires pour 2025-2026 et budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE, le SAFP et le MARE [A]**

Conformément à la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, le Président soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le projet de programme de travail du FIDA pour 2024, accompagné du projet de budget pour 2024. Conformément à la Politique de l'évaluation au FIDA, ce document présente aussi le budget-programme de travail pour 2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), accompagné de son plan

de travail indicatif pour 2025-2026, que le Conseil d'administration est invité à examiner. Sur recommandation du Conseil d'administration, les budgets du FIDA et d'IOE seront soumis pour approbation finale au Conseil des gouverneurs à sa quarante-septième session, en février 2024.

Ce document présente aussi les rapports de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE), dont la transmission au Conseil des gouverneurs pour information est soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

D'autre part, le document EB 2023/140/R.16, soumis à l'attention du Conseil d'administration, présente les conclusions de l'examen du programme de travail et des budgets réalisé par le Comité d'audit à sa cent soixante et onzième réunion. Les recommandations du Comité de l'évaluation relatives au budget-programme de travail du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA figurent dans le procès-verbal de la cent vingt-troisième session du Comité.

b) **Informations actualisées sur la décentralisation du FIDA [E]**

Ce document fait le point sur la mise en œuvre de réformes dans le cadre de la décentralisation 2.0 du FIDA. Il appelle l'attention sur les grandes étapes, les ajustements et l'ouverture du bureau régional pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok. Il aborde aussi les difficultés rencontrées et les avancées obtenues pour différents axes de travail, notamment la décentralisation du personnel, le développement des infrastructures et les stratégies de communication.

c) **Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: rapport d'achèvement [E]**

La mise en œuvre du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies s'est achevée fin 2022. Ce rapport d'achèvement, soumis au Conseil d'administration pour examen, présente les résultats définitifs de l'initiative, notamment son impact et les enseignements qui en ont été tirés.

d) **Rôle de supervision afférent à la fonction de déontologie au FIDA [C/A]**

Le document R.19 et son rectificatif, soumis au Conseil d'administration pour confirmation, présente la proposition concernant le rôle de supervision de la fonction de déontologie qui incombe aux organes directeurs. Ils présentent aussi, pour approbation par le Conseil d'administration, un projet portant sur les modifications du mandat du Comité d'audit qu'il est nécessaire d'apporter pour prendre en compte ces nouvelles responsabilités.

6. Gouvernance [A]

a) **Rapport et recommandations issues de l'examen par le Bureau du Conseil des gouverneurs des pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA**

Conformément aux instructions données par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-sixième session, le Bureau du Conseil des gouverneurs a procédé à l'examen du processus de nomination du Président du FIDA, en prenant en considération les meilleures pratiques en usage dans des institutions comparables. Le Conseil d'administration est invité à examiner le rapport et les recommandations qui y sont formulées, et à approuver sa transmission, y compris le projet de résolution figurant à l'annexe II, au Conseil des gouverneurs afin qu'il puisse l'examiner et l'adopter à sa quarante-septième session.

- b) **Demandes d'admission en qualité de Membres non originaires**
Des recommandations relatives aux demandes d'admission en qualité de Membres non originaires du FIDA présentées par la République de Serbie et la République de Lituanie seront soumises au Conseil d'administration pour examen.

15. Questions opérationnelles [A]

- a) Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration
- i. Afrique orientale et australe
- a. **Malawi** – Programme de production agricole durable – Phase II (SAPP II) (EB 2023/140/R.3)
- Institution initiatrice: FIDA
Durée du programme: 7 ans
Coût total du programme: 53,33 millions d'USD
Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD): 18,08 millions d'USD
Cofinanceurs:
Union européenne: 2,60 millions d'USD
État: 8,00 millions d'USD
Bénéficiaires: 6,00 millions d'USD
Autres sources nationales: 3,04 millions d'USD
Déficit de financement: 15,61 millions d'USD
Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

7. Questions diverses [I]

- a) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM)
- b) Rapport oral sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2023 en Ouganda